

# YNFO

l'écho du Parc 



Hiver 2013-2014

## SOMMAIRE

### EDITO

Jean-Baptiste Leimgruber | page 1

LES DERNIERS ARRIVÉS | page 2

### INCUBATEUR Y-START

Des paiements mobiles  
rapides et sécurisés | page 2

### DOSSIER

L'attractivité par  
l'aménagement du territoire | page 4

### PORTRAIT

Colibrys: un leader industriel  
de plus à Y-PARC | page 6

### PARTENAIRE

La CTI se rapproche du Parc | page 8

LES BRÈVES | page 9

AGENDA | page 9

### Rédaction

Y-Parc SA: Anna Rita Bartolotta,  
Maude Schneider, Sandy Wetzol  
Copropriété du PST: Jean-Daniel Girard

### Graphisme & impression

Helios: Centre de création et d'impression



## EDITO

*Mesdames, Messieurs,  
Chers lecteurs,*

La révision du Plan partiel d'affectation (PPA) fixant les règles d'aménagement du parc scientifique et technologique est à bout touchant. Sa mise en œuvre opérationnelle se déploiera en 2014, une fois les ultimes étapes de procédure franchies. Il s'agit là d'une excellente nouvelle tant pour les acteurs fonciers que pour les entreprises présentes ou souhaitant s'implanter sur le site.

Dans le cadre de la politique des pôles de développement à vocation économique, le Canton de Vaud s'est fixé comme objectif d'offrir, dans des sites stratégiques, une offre foncière et immobilière de qualité. Cela signifie concrètement que ces terrains et immeubles doivent être légalisés, accessibles en transports publics et par la route, disponibles à la vente ou à la location, et tout ceci dans des délais compatibles avec la temporalité écono-

mique, c'est-à-dire très rapidement. De ce point de vue, Y-PARC est probablement un des sites exemplaires du Canton, voire de Suisse. Il dispose en effet de toute la chaîne de valeur ajoutée immobilière et foncière, de la petite surface d'incubation jusqu'au terrain stratégique, avec toutes les étapes intermédiaires.

En plus de ses qualités «matérielles», un site stratégique se doit aussi de disposer d'une organisation forte, inscrite dans les réseaux communaux, régionaux et cantonaux. C'est là le cas avec Y-Parc SA et les acteurs immobiliers et fonciers du parc. De ce point de vue aussi, le site d'Y-PARC est indéniablement un «benchmark».

Si les nouvelles règles du PPA posent certaines conditions, notamment en matière de gestion de la mobilité, il faut bien reconnaître que les avantages dépassent largement les quelques inconvénients. En premier lieu, il convient de souligner l'augmentation significative des droits à bâtir, permettant d'éviter de gaspiller le terrain, denrée de plus en plus rare.

Cette densité supplémentaire permet aussi, partiellement, de contribuer au financement des aspects qualitatifs du site, thème, et ce sera mon mot de fin, où Y-PARC excelle encore.

**Jean-Baptiste Leimgruber**  
Responsable de l'unité  
«économie régionale»

Service de la promotion économique  
et du commerce du Canton de Vaud

## LES DERNIERS ARRIVÉS

### **BfB Fidam société fiduciaire SA**

#### **BfB Fidam révision SA**

Exécution de tous mandats fiduciaires

[www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

### **Colibrys (Suisse) SA**

Développement et fabrication de produits microtechniques et de micro-systèmes (MEMS) standards ou semi-personnalisés à haute valeur ajoutée pour les domaines notamment de l'énergie, de l'aérospatial et de l'industrie

[www.colibrys.ch](http://www.colibrys.ch)

### **Joinnovate Sàrl**

Développement électronique et logiciel pour un nouveau système de réalité augmentée pour le marché de l'automobile

### **Rittal SA**

Conception, développement, fabrication et vente de produits d'habillage électrique et informatique.

Développement et gestion de projets pour Data Center.

[www.rittal.com/ch-fr](http://www.rittal.com/ch-fr)

### **Yttermed SA**

Développement de dispositifs médicaux et de procédés de micro-soudage laser

[www.yttermed.ch](http://www.yttermed.ch)

Liste complète des résidents sur

[www.y-parc.ch/entreprises](http://www.y-parc.ch/entreprises)

## INCUBATEUR Y-START

### Des paiements mobiles rapides et sécurisés

**Fondée en 2012, CashSentinel SA s'est entourée d'une solide équipe, qui rassemble des compétences techniques, des entrepreneurs expérimentés et des acteurs clef de la finance.**

#### **Interview de Sylvain Bertolus, Directeur.**

**Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vos activités dans le domaine des applications financières mobiles ?**

Nous développons un service permettant d'effectuer des transactions d'un montant important (entre CHF 5'000 et 100'000) en toute sécurité, 24/7, rapidement et sans contrainte. Ce projet a pour but de faciliter le paiement d'un bien de valeur qui doit être vu ou essayé avant paiement, comme par exemple, un véhicule d'occasion.

Lors de l'achat de ce dernier, la plus grande contrainte est généralement le paiement. En effet, soit vous optez pour un virement bancaire, ce qui peut prendre quelques jours (le weekend par exemple), soit pour le paiement au comptant qui est risqué (pertes, vols) et peu pratique (limites de retrait difficile le weekend). CashSentinel vous permet d'effectuer le paiement instantanément et en toute sécurité, par SMS ou via notre application mobile. La transaction est plus confortable

et sécurisante à la fois pour le vendeur et pour l'acquéreur.

#### **A qui vos solutions sont-elles destinées ?**

Ce service de paiement par consignation vise toute personne (particuliers) qui souhaite acheter un véhicule d'occasion. Une version adaptée pour les professionnels de la vente est également disponible, pour les garagistes par exemple. Le service CashSentinel sera accessible début 2014.

#### **Pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans l'incubateur Y-START ?**

J'ai fait, il y a quelques années, la connaissance de Raffael Maio, fondateur et directeur de NetGuardians SA et diplômé de la HEIG-VD. Etant à la recherche de compétences IT et sécurité, j'étais particulièrement intéressé par des synergies avec cette haute école. De plus, nous souhaitons nous développer en profitant d'un environnement dédié aux start-up et partager des expériences avec d'autres jeunes sociétés.

#### **CashSentinel vient justement de conclure un partenariat avec Sysmosoft, alumni de l'incubateur. En quoi consiste-t-il ?**

Nous avons besoin de proposer un service hautement sécurisé. Ce partenariat consiste à utiliser la plateforme développée par Sysmosoft ([www.sysmosoft.com](http://www.sysmosoft.com)). Elle répond entièrement à nos exigences et nous permet de nous concentrer sur notre développement commercial, tout en ayant un partenaire à quelques pas.

#### **Avez-vous d'autres partenariats ou affiliations en vue ?**

CashSentinel a d'ores et déjà terminé les démarches nécessaires auprès des autorités et est devenu un intermédiaire financier autorisé à offrir ce service au public. Nous sommes actuellement en discussion avec une banque et espérons avoir une confirmation de partenariat d'ici la fin de l'année, pour permettre l'ouverture du service début 2014.

Par ailleurs, nous avons rencontré des professionnels intéressés à utiliser notre solution pour des domaines auxquels nous n'avions pas pensé initialement. Nous sommes ouverts à toute nouvelle suggestion et en étudierons la faisabilité.

#### **Quelles sont les prochaines étapes ?**

Le lancement de notre service, début 2014. Nous souhaitons premièrement développer le marché en Suisse et, dans un futur proche, commencer les démarches pour étendre le service au marché européen.



CashSentinel SA

Rue Galilée 7

1400 Yverdon-les-Bains

[www.cashsentinel.com](http://www.cashsentinel.com)

## L'attractivité par l'aménagement du territoire

**Le Plan partiel d'affectation (PPA) du parc scientifique et technologique Y-PARC date de septembre 1995. Il a été révisé en 1999. Les règles mises en place ne correspondant plus aux attentes des projecteurs, entreprises et autres investisseurs, les copropriétaires ont sollicité la Ville d'Yverdon-les-Bains pour réviser cet outil de planification.**

Ce qui, au départ, ne devrait être que quelques petites modifications, s'est traduit par une refonte importante du PPA et plus de six ans de procédure. C'est donc avec un certain engouement que cette procédure va se terminer, si tout va bien, en 2014.

Parmi les grandes évolutions, trois éléments sont à évoquer :

### Augmentation de la constructibilité

La majeure partie des terrains du PPA actuel a un coefficient d'utilisation du sol de 0.5. Cela signifie qu'il est possible de réaliser 5'000 m<sup>2</sup> de surface brut de plancher sur une parcelle de 10'000 m<sup>2</sup>. De plus, de nombreux secteurs avec des caractéristiques constructives différentes quadrillent ce territoire.

Le PPA révisé a, d'une part, simplifié le nombre de secteurs (il n'y en a plus que



deux : aires d'activités et aires de services) et, d'autre part, passé cet indice d'utilisation du sol de 0.5 à 1.5, offrant ainsi aux investisseurs un potentiel de rentabilité bien supérieur.

### Places de parc et aires de services

Pour améliorer la gestion des places de parking, le nouveau règlement instaure plusieurs mesures :

- Établissement de plans de mobilité.
- Application de critères élevés pour les normes de stationnement. Cela se traduira par une réduction du nombre de places à réaliser.
- Mise à disposition par la collectivité de 50% des places de parc nécessaires dans des parkings centralisés. Ces places seront remises aux différents propriétaires immobiliers. Elles seront situées sur des aires de services. Véritables lieux de vie et d'animation, ces dernières centralisent les activités de services destinées aux usagers d'Y-PARC et les mettent en relation avec les interfaces de transport. Les services iront de la crèche au petit magasin, du fitness au restaurant, etc.

*L'avenue des sciences, colonne vertébrale du parc, avec sa promenade arborisée et son canal. Voir aussi le plan général des aménagements du parc en dos de couverture.*

### Le paysage s'invite en ville

Y-PARC s'est créé ex-nihilo sur des terrains agricoles. Les premiers propriétaires ont acquis des parcelles et ont dû intégrer des surfaces vertes autour de leur bâtiment. Avec le PPA actuel, celles-ci doivent représenter 20% de la surface construite.

La démarche, aujourd'hui, est tout autre : les bâtiments doivent répondre à des impératifs de production industrielle qui ne cessent d'évoluer. Les places de parc sont réduites et la majorité de la surface devient constructible.

Les aménagements paysagers sont réalisés comme une structure publique prévue et sont gérés par la collectivité. Ainsi, pour les étapes en devenir, les aménagements paysagers sont déjà créés. Ils constituent un pré-paysagement et permettent d'offrir une qualité environnementale et paysagère importante à l'entreprise ou à l'investisseur qui s'intéresse à venir sur le parc.

Telle une colonne vertébrale, un canal de 900 mètres de long traverse tout Y-PARC et fonde son organisation. Il est flanqué d'une promenade arborée, agrémentée de bancs et de tables. Perpendiculairement, des noues complètent ce dispositif de récolte des eaux. Le canal et les noues sont restés bruts : l'homme a créé un substrat, un socle que la nature a recolonisé à une vitesse étonnante.

Les infrastructures et les aménagements paysagers proposés permettront d'accueillir plusieurs milliers d'emplois dans les entreprises, qui auront ainsi l'opportunité de développer leurs activités dans un environnement naturel harmonieux, avec des services mis à disposition et des moyens de transport efficaces et cohérents.

## Un leader industriel de plus à Y-PARC

**Colibrys, leader international de l'industrie du MEMS, a pris ses quartiers généraux dans le bâtiment E-Space avec ses quelques 70 collaborateurs aux compétences accrues.**

**Interview de Patrick Gougeon, CEO de Colibrys (Suisse) SA.**

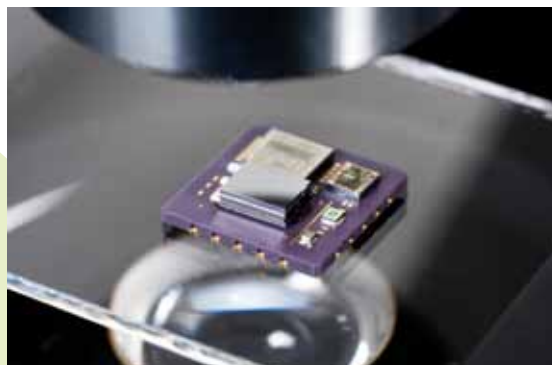
**Après ce déménagement de Neuchâtel, vous voilà installés à Y-PARC. Pouvez-vous nous présenter vos nouveaux locaux ?**

Notre nouveau site a été conçu pour être un lieu de travail plus agréable et plus fonctionnel. Il concrétise un peu le renouveau de Colibrys, société suisse de haute technologie à l'assaut de marchés mondiaux en très forte croissance. En particulier, les espaces sont plus intégrés les uns aux autres, et ainsi mieux adaptés au travail en équipe. Nos infrastructures s'étendent sur une surface de 3'600 m<sup>2</sup>, comprenant une salle blanche pour la fabrication des capteurs sur plaques de silicium et une zone de test et d'assemblage.

**Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre activité ?**

Colibrys est un leader mondial de la fabrication de capteurs de mouvement MEMS (micro-électromécanique) standards et semi-personnalisés pour des applications

soumises à des environnements agressifs (militaire, avionique, énergie) ou nécessitant une grande fiabilité (industrie, instrumentation). Nous produisons par exemple des capteurs sismiques très résistants à très faible niveau de bruit, voués à la recherche pétrolière ou au contrôle de la santé des bâtiments. Mais aussi des accéléromètres inertiels de haute stabilité et extrêmement tolérants aux chocs pour des applications dans le forage, des unités de mesure inertielle (IMU), des systèmes d'horizon artificiel, ou encore des accéléromètres pour la mesure de chocs, d'angles ou de vibrations pour des systèmes de test dans l'automobile.



*Accéléromètre capacitif MS9000*

**Vos produits sont-ils entièrement développés et fabriqués à Yverdon-les-Bains ?**

Nous fabriquons la puce basée sur une technologie MEMS à Yverdon. Cette puce est ensuite intégrée dans un boîtier électronique. Il est très important pour Colibrys de préserver la compétence technologique complète en Suisse, mais nous avons clairement un avantage à sous-

traiter le «packaging» (intégration de la puce dans le boîtier) à l'étranger, en l'occurrence à un partenaire thaïlandais qui peut produire de manière plus économique et en plus grande masse.

**Le 31 janvier 2013, Colibrys a été rachetée par le groupe Sagem (Safran). Quelle incidence cela a-t-il pour votre société ?**

Colibrys reste indépendante dans la conception et la commercialisation de ses produits. Elle conserve le même positionnement sur des marchés hauts de gamme, avec une présence commerciale dans le monde entier. Colibrys devra trouver les moyens de garder sa souveraineté technique et commerciale en profitant des expertises du groupe.

A court terme; Colibrys bénéficiera d'une capacité de financement bien supérieure à ce qu'elle a été par le passé, qui contribuera à soutenir la croissance de l'entreprise. Nous profiterons aussi de l'accès à un réseau international pour accélérer le développement commercial.

A plus long terme, nous pouvons envisager des coopérations renforcées en recherche et technologies, car Sagem et Colibrys ont des compétences très distinctes et complémentaires, Sagem étant spécialisé dans l'électronique et la modélisation des capteurs inertiels.

**Quels sont vos principaux enjeux pour les années à venir ?**

Notre objectif est de relancer la société par la croissance de nos ventes et l'affir-

mation de notre positionnement haut de gamme. Notre principal enjeu commercial est de doubler notre chiffre d'affaires en Amérique du nord et en Asie, de renforcer nos partenariats stratégiques et de repousser la performance de nos produits. Nous voulons offrir des conditions-cadres motivantes à nos collaborateurs. Au-delà de la qualité des locaux, nous allons développer l'autonomie et le professionnalisme et souder nos équipes autour d'un projet d'entreprise. Colibrys est composée de spécialistes, aux compétences rares. C'est la pluralité de ces compétences qui a permis à une équipe issue du CSEM en 2001 de créer un leader industriel mondial. Nous devons faire fructifier ce capital.

La première étape est franchise: nous sommes installés à Y PARC. Nous avons gardé la confiance de nos clients et de nos collaborateurs. Commence maintenant la seconde étape: la consolidation d'un leader pérenne sur son segment. Cela nécessitera de l'ouverture, du leadership et un esprit d'équipe. C'est certainement l'aventure la plus passionnante depuis la création de Colibrys!



Colibrys (Suisse) SA  
Avenue des Sciences 13  
1400 Yverdon-les-Bains  
[www.colibrys.ch](http://www.colibrys.ch)

## PARTENAIRE

### La CTI se rapproche du Parc

**Y-Parc SA a récemment conclu un accord de partenariat avec la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) afin de promouvoir et faciliter l'accès à ses prestations de soutien en faveur des start-up.**

La CTI est un organe fédéral de référence en termes de soutien à l'innovation. Elle offre des prestations de financement pour les projets de collaboration entre les milieux académiques et économiques, ainsi que des formations et un accompagnement pour les jeunes entrepreneurs.

Le partenariat a précisément pour but de permettre aux start-up et aux porteurs de projets souhaitant s'installer à Y-PARC de bénéficier d'un accès privilégié à ses programmes de formation et de coaching.

Dans ce cadre, la CTI et Y-Parc SA proposeront divers événements et actions dédiés aux start-up.

#### Coaching CTI Start-up

La CTI met à disposition des start-up des coaches expérimentés en développement d'affaires, eux-mêmes entrepreneurs. Cet accompagnement actif et personnalisé permet de maximiser l'atteinte des objectifs définis et facilite la recherche de financement.

Le processus CTI Start-up s'étend sur plusieurs mois, avec des phases successives et bilans intermédiaires. Son objectif est l'obtention du label «CTI Certified», un gage de crédibilité pour de nombreux partenaires et investisseurs.

[www.ctistartup.ch](http://www.ctistartup.ch)

#### Formations CTI Entrepreneurship

Les deux principales formations proposées par la CTI sont:


- *Business Creation*: construire un business plan convaincant;
- *Business Development*: accélérer et structurer le développement de son entreprise

Ces deux cours durent 5 jours. Ils ont lieu régulièrement dans différentes villes, essentiellement à Lausanne et Genève en Suisse romande.

[www.cti-entrepreneurship.ch](http://www.cti-entrepreneurship.ch)

Les collaborateurs d'Y-Parc SA se tiennent à disposition pour toute mise en relation avec des coaches ou responsables de la CTI.

#### Avec le soutien de la CTI

 Start-up et entrepreneuriat



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission pour la technologie et l'innovation CTI

Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)

Effingerstrasse 27  
3003 Bern

[www.kti.admin.ch](http://www.kti.admin.ch)

## LES BRÈVES

### Qu'est ce que la commission d'éligibilité?

Depuis 2012, la Ville d'Yverdon-les-Bains a institué une commission d'éligibilité chargée d'examiner les dossiers des entreprises qui souhaitent s'établir à Y-PARC. Son objectif est de faire respecter le cadre juridique et ainsi garantir la vocation technologique du parc.

Membre de cette commission, Y-Parc SA joue le rôle de facilitateur pour la constitution et la présentation des dossiers. En tant que *One-Stop-Shop*, la société accompagne gratuitement tout projet d'implantation à Y-PARC.

### InnoKick récompense deux lauréats

Organisé par la HEIG-VD et l'ECAL, InnoKick stimule l'innovation en offrant à des porteurs de projets un soutien logistique et financier. Cinq entreprises ont ainsi la possibilité de développer leur projet, pendant un an, avec un groupe d'étudiants supervisés par des professionnels du marketing, du design et de l'ingénierie.

Les deux lauréats 2013 ont été désignés à Y-PARC le 26 septembre. Le gagnant est Nicolas Ganshof van der Mersch de la société SICT SA. Et le «coup de cœur» du Jury revient à Leonardo Angelini de l'Institut HumanTech de l'Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg.

## AGENDA

### Meeting A3 Angels

Rencontre entre des entreprises et des investisseurs Business Angels

11 février 2014, Y-PARC

[www.a3angels.ch](http://www.a3angels.ch)

### Les Minutes du Parc

Événements de réseautage libre ponctués de brèves présentations sur Y-PARC et ses résidents

27 février 2014, 17h30-19h00

Lieu à définir

[www.y-parc.ch](http://www.y-parc.ch)

### Petit déjeuner des PME & Start-up

Conférences thématiques sur des sujets concernant directement les PME et la création d'entreprise

4 avril 2014, Y-PARC

*Comment stimuler l'innovation dans ma PME?*

3 octobre 2014, Yverdon

Lieu à définir

*Save the date pour la 100<sup>e</sup> édition! Un programme spécial et un invité de marque vous attendent.*

[www.petitsdejeuners-vaud.ch](http://www.petitsdejeuners-vaud.ch)



*Aménagements paysagers du Parc*



Y-Parc SA  
Rue Galilée 7  
1400 Yverdon-les-Bains  
[www.y-parc.ch](http://www.y-parc.ch)

